

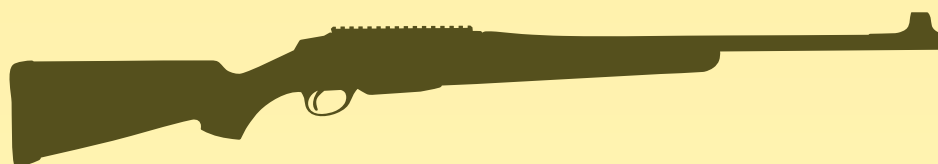


**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# OPÉRATION NATIONALE D'ABANDON D'ARMES TROUVÉES OU HÉRITÉES

**DU 25 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE**



**VOUS NE SAVEZ PAS QUOI EN FAIRE ?  
ON LES RÉCUPÈRE !  
VOUS SOUHAITEZ LES CONSERVER ?  
VENEZ LES DÉCLARER !**

**RENDEZ-VOUS DANS LES SITES DE COLLECTE D'ARMES À PROXIMITÉ DE CHEZ VOUS**

**Ne prenez pas les transports en commun  
avec vos armes.**

**L'opération ne concerne pas les objets  
dangereux: munitions de guerre (obus,  
grenades), explosifs, munitions de calibre  
égal ou supérieur à 20 mm. Si vous en  
détenez, appelez votre préfecture pour  
organiser un enlèvement sécurisé.**

Plus d'informations sur  
[interieur.gouv.fr/armes](http://interieur.gouv.fr/armes)



Deux sites de collecte en Creuse :

- Commissariat de Guéret,  
17 place Bonnyaud 23000 Guéret,
- Brigade de gendarmerie d'Aubusson,  
1 place du Rhin et Danube 23200 Aubusson

Horaires d'ouverture : 9h00 à 17h00

Info Préfecture : 05 55 51 57 24, de 9h à 17h

